

8 Société et Culture

Décorations au Groupe Ceca-Gadis

Des médailles de travail pour 367 employés méritants

Issa IBRAHIM

Libreville/Gabon

A Libreville, ils ont été décorés dans une salle comble, en présence de la ministre du Travail, Carmen Ndaot, et du président-directeur général (P-DG) du groupe, Michel Essonghe.

ILS étaient 367 employés du groupe Ceca-Gadis (Compagnie d'exploitations commerciales africaines-Gabonaises de distribution) exerçant à Libreville et Port-Gentil, à avoir reçu des médailles du travail et des diplômes d'honneur Ceca-Gadis, les vendredi et samedi derniers. A Libreville, la cérémonie présidée par la ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Carmen Ndaot, s'est déroulée, vendredi soir, à l'hôtel Palme d'or, en présence du P-DG du Groupe Michel Essonghe.

Marie Louise Kassa Mombo, au nom des néomédailles, a remercié les responsables du groupe pour l'organisation de cette cérémonie constituant pour l'ensemble des récipiendaires « un motif



Photo : D.R.

Quelques médaillés d'or autour de leur P-DG.



Photo : D.R.

La ministre Carmen Ndaot posant avec quelques médaillés.

de satisfaction», parce que, a-t-elle poursuivi, « ces moments historiques sont la reconnaissance du travail bien fait et d'une fidélité au groupe Ceca-Gadis. » Non sans relever que « Ceca-Gadis est pour l'ensemble du personnel comme une famille dont les enfants regorgent des qualités. »

Des qualités sur lesquelles est revenu le P-DG, Michel Essonghe, qui a pris soin de rappeler aux uns et aux autres qu'à travers cette cérémonie, le groupe a voulu saluer le parcours de chacun des employés pour avoir passé 20, 30, voire 40 années au service d'une entreprise qui, tant bien que mal, continue de jouer sa partition au sein de la société gabonaise, contri-



Photo : D.R.

Michel Essonghe, congratulant des doyens du groupe avec des diplômes d'honneur.

buant au développant du pays tout entier. Et cela, relève-t-il, parce que chaque département ou service du groupe joue également son rôle comme cela se doit.

C'est certainement pourquoi l'orateur a invité les décorés à partager ou à transmettre leurs expériences et connaissances aux plus jeunes, ainsi qu'à d'autres qui se démènent

au quotidien pour trouver un travail dans un contexte marqué par la crise économique. En clair, il s'agissait de rappeler aux décorés et à l'assistance « que le travail rend chaque personne plus libre et autonome, c'est-à-dire capable de s'assumer seule, sans attendre un quelconque appui », et qu'il importe de préserver son travail lorsqu'on en dispose.

M. Essonghe a rassuré de sa disponibilité à poursuivre l'œuvre de développement du groupe et de son personnel, invitant chaque employé à redoubler d'ardeur au travail pour des résultats plus performants.

DE son côté, la ministre de Travail, Carmen Ndaot, a également félicité les ré-

cipiendaires qui, selon elle, ont fait preuve de sérieux dans l'accomplissement de leurs tâches respectives. Des remerciements et félicitations ont été aussi adressés au directoire et aux membres du Conseil d'administration du groupe, qui mettent tout en œuvre pour accompagner les pouvoirs publics dans la préservation de l'emploi dans notre pays. Pour Carmen Ndaot, Ceca-Gadis est un label profondément ancré dans la consommation des Gabonais, à travers ses différentes entités (Gaboprix, Cecado, Intergros, Supergras, Géant Ckdo, Super Ckdo, CK2, Matelec et Sogame Equip). C'est ce label, gage du sérieux et de la qualité, qui a permis l'implantation du groupe à Sao-Tome depuis 2012 a reconnu la ministre du Travail.

Rappelons que le groupe Ceca-Gadis joue un rôle majeur dans le domaine de la grande distribution au Gabon, et ses activités portent essentiellement sur la commercialisation des produits alimentaires, la quincaillerie, l'outillage, l'électroménager, l'électricité, etc.

Vie des syndicats/Clôture des activités annuelles de la CSTG

Pour une soumission des autorités aux conventions et recommandations de l'OIT



Photo : D.R.

Les président Momo-Mouelet : "les cas Bouygues Energies et Services et Boukoudou restent pendents."

SCOM

Libreville/Gabon

C'est ce à quoi aspirent les membres de la Confédération syndicale des travailleurs du Gabon, pour que de nombreux manquements sont observés dans l'application de l'article 19 de la constitution de l'Organisation internationale du travail.

LA Confédération syndicale des travailleurs du Gabon (CSTG) a procédé, le samedi 16 décembre dernier, à Libreville, à la clôture des activités de l'année 2017. Par cet acte,

la CSTG, créée en 2011, honorait une pratique qu'elle a instituée à sa naissance, celle de faire le point, chaque fin d'année, de sorte à déterminer les orientations devant guider le prochain exercice. D'autant qu'il est question pour ses membres de respecter le chronogramme confédéral arrêté lors du premier congrès tenu en 2015.

Les travaux ont démarré le vendredi 15 décembre courant, avec une thématique liée à l'instrument clé de l'Organisation internationale du travail (OIT), à savoir le déroulement des consultations. En effet, il s'agissait pour Camille



Photo : D.R.

Les membres de la CSTG lors des travaux.

Momo-Mouelet, le président de la CSGT, de mettre en exergue la convention 144 sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail. Laquelle exige notamment la soumission des autorités compétentes aux conventions et recommandations, en vertu de l'article 19 de la constitution de l'OIT.

« Les nombreux manquements observés à ce niveau sont à l'origine de ce que les lois qui se prennent ne répondent pas réellement à l'attente de cette disposition capitale », regrette le dirigeant de la CSGT. Aussi, pour 2018, l'organisation

entend-elle reprendre les classifications spécifiques des emplois propres à toutes les entreprises. En plus de revoir le mode de dénonciation des conventions auprès des structures. Les cas de Bouygues Energies et Services puis de la mine de Bakoudou ont, à cet effet, été examinés. Dans le premier, M. Momo-Mouelet relève qu'aucune suite n'a toujours été donnée à ce dossier, en dépit du préavis de grève lancé en octobre dernier. Et le responsable de la CSTG de faire part de ce que l'organisation travaille méthodiquement sur cette situation. Mais aussi que le

préavis de grève reste pendant. Dans le second, la structure confédérale s'arc-boute sur le fait que les licenciements pour motif

économique des personnels de la mine de Bakoudou ne cadrent pas avec la convention 158 ratifiée par le Gabon.



L'ÉBEK 2017